



Communiqué de presse

L'UNSSP-FO dénonce le projet d'« organisation de référence » du groupe Clariane (ex KORIAN)

Le groupe Clariane prévoit de mettre en place, d'ici au **1er janvier 2026**, un **organigramme de référence** dans l'ensemble de ses établissements. Ce dispositif est présenté comme une « nécessité d'harmonisation des organisations », au nom de « l'équité, de la transparence, de la qualité des soins et de la maîtrise des coûts ».

L'Union nationale des syndicats de la santé privée Force Ouvrière (UNSSP-FO) dénonce fermement ce projet. Comme pour la suppression de la subrogation dans près de 100 établissements sous couvert d'« équité », nous rappelons que l'équité ne consiste pas à retirer des acquis aux salariés, mais bien à diffuser et harmoniser les bonnes pratiques.

En réalité, cette organisation de référence n'a rien d'équitable : dans certains établissements, ce sont jusqu'à **neuf équivalents temps plein (IDE/AS) qui pourraient disparaître**. Comment prétendre assurer une « qualité de soin » avec moins de soignants auprès des patients ? **Pour FO, c'est tout simplement impossible : une telle réorganisation met en danger aussi bien les professionnels que les patients.**

La direction envisage par ailleurs de modifier les plannings. Ainsi, les salariés de nuit qui effectuent actuellement 12 heures payées 12 heures se verraient imposer des **plannings de 12 heures payées 10 heures**. Concrètement, cela reviendrait à travailler en sous-effectif près de 75 % du temps : par exemple, au lieu d'être quatre soignants sur une plage de 12 heures, ils ne seraient plus que trois pendant les pauses.

Une telle mesure va frontalement à l'encontre de la sécurité des soins et dégrade les conditions de travail des personnels.

S'agissant de la « saine maîtrise des coûts », FO rappelle que ce n'est pas aux salariés d'en porter la responsabilité. D'autant que ceux-ci n'ont pas bénéficié de revalorisations conventionnelles depuis des années. Les ASH et les AS ont aujourd'hui un salaire conventionnel mensuel inférieur au SMIC !

La mise en place de cette organisation de référence aurait pour conséquence directe une baisse de rémunération pour les personnels, notamment sur les heures de nuit, du dimanche ou des jours fériés.

L'UNSSP-FO apporte son plein soutien au syndicat FO Clariane dans son opposition à ce projet. Ces pratiques sont dangereuses pour les soignants comme pour les patients. Nous appelons la direction de Clariane à abandonner immédiatement ce projet. À défaut, nous n'hésiterons pas à alerter les autorités compétentes et à mobiliser l'opinion publique pour faire reculer le groupe.

Le système de santé français n'a pas besoin d'un nouveau scandale type ORPEA. La direction de Clariane doit en prendre conscience !

Paris, le 30 septembre 2025

**Le Secrétaire général
Franck HOULGATTE**